Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260306-20260305-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Pouvoirs : 3
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 6 mars 2026

.....

Date de la convocation :
26 février 2026
Date d'affichage de la convocation :
28 février 2026
Date de la publication de la délibération :
12 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le six mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, S. LE CORRE, JR. TANGUY, AM. POUPON, P. BOUSSARD, M. BARGAIN, G. JOUAN, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, S. TANGUY, C. L'HARIDON.

Etaient absents : L. COLAS, excusée, pouvoir à S. LE CORRE ; G. QUEAU, excusée, pouvoir à P. BOUSSARD ; S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. TANGUY ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/03/05

PACTE FINISTÈRE 2030 – VOLET 1 – ANNEE 2026 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS (SERVICES CYCLABLES / MOBILITÉS)

Le Maire rappelle que le Département du Finistère, par le biais d'une enveloppe annuelle répartie pour chaque canton entre les communes de moins de 10 000 habitants (hors les cantons de Brest et Quimper 2), souhaite prendre en compte les besoins spécifiques des communes et accompagner des projets ayant un rayonnement communal.

Cette enveloppe par canton est répartie chaque année entre les communes à l'issue de la conférence cantonale sur la base d'une fiche projet à compléter en fonction des priorités et modalités retenues (travaux finançables jusqu'à 80%).

Il est proposé d'inscrire le projet d'acquisition de mobilier et d'équipements afin d'améliorer les services cyclables / mobilités sur le territoire communal :
- aménagement des abords de l'école afin d'inciter les plus jeunes, ainsi que leurs parents, à l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens (installation notamment d'un abri à vélos),
- installation d'équipements aux abords de la voie verte à destination notamment des cyclistes (station réparation vélo, mobilier, signalétique, toilettes écologiques…),

Ce projet, estimé à 45 088,00 € HT, a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 28 novembre 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le Maire à inscrire le projet présenté ci-dessus dans le Pacte Finistère 2030 au titre de l'année 2026,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Le Maire, La secrétaire de séance,

David LE GOFF Catherine L'HARIDON